ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C 26
3275

J'ai examiné par ordre de l'académie une observation qui lui a été communiquée par M. Arrachart Chirurgien Major adjoint de l'hôpital militaire d'Arras, et qui a pour objet une opération pour la cure radicale de l'hydrocèle suivant la méthode de M. Pott. Cette opération faite à un homme robuste, agé de 22 ans et dont l'hydrocèle étoit très considérable n'a présenté aucune difficulté dans l'exécution ; mais elle a eu des suites très inquiétantes. Les bourses se sont tuméfiées ; il est survenu de la fièvre ; les douleurs ont été très vives, et la suppuration abondante. Le malade étoit à deux doigts de sa perte lorsque M. Arrachart se détermina à ouvrir la tumeur en entier. Depuis ce moment, le calme s'est rétabli peu à peu et la guérison a été complette en trois mois au plus.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

l'auteur conclud de ce fait que le seron placé suivant le procédé de M. Pott n'est pas sans danger. il craint aussi que ce moyen ne soit pas suffisant dans tous les cas, car que si la collection de la poche de l'hydrocele avec la tunique ne se fait pas exactement par tout, il ne se fasse une nouvelle collection d'eaux. j'en avois porté le meme jugement dans le memoire que l'academie a fait imprimer parmi les siens. mais comme l'experience est le seul guide assuré que puissent suivre les personnes qui se livrent à l'art de guerir, je pense que l'observation de M. arrachart est tres utile, et qu'elle pourra etre un jour placé avec avantage lorsqu'on reviendra sur ce sujet.

De l'academie le 1er juillet 1779 Sabatier